

Conseil d'école N°3 – mardi 18 juin 2024 – école primaire Simone VEIL

Personnes présentes :

- Les enseignantes et les enseignants : Mesdames Lacorre, Debilde, Baumard, Vincendeau, Létrange, Maurange et Messieurs Couégnas, Levasseur
- Mesdames Laloge (directrice et enseignante à la rentrée) et Parot (enseignante à la rentrée), invitées
- La Mairie : Monsieur Barrière et Monsieur Le Maire
- Les représentantes et les représentants des parents d'élèves : Mesdames Vacher, Leduc, Marty.E, Marty C, Dehedin, Dubois, Bourgès, Messieurs Surrier et De Araujo

Personnes excusées :

- M. Blancher, Inspecteur de l'Education Nationale Haute-Vienne 6
- M. Joassim (DDEN)
- Mme Hoet
- Mmes Coupé et Lacorre, Mme Randonneix (enseignante nouvellement nommée sur l'école)
- Mme Cluzel

Secrétaire de séance : Mme Debilde Virginie

Début de la séance : 18h12

1) Les effectifs pour l'année scolaire 2024-2025

L'école n'est pas touchée par la carte scolaire.

Cette dernière est composée de 6 classes et d'un dispositif ULIS.

Mesdames Laloge, Parot et Randonneix sont nouvellement nommées sur l'école.

Madame Laloge est la nouvelle directrice pour la rentrée 2024.

Suite au mouvement, Mesdames Debilde et Maurange et Monsieur Couégnas partent sur d'autres écoles.

Les arrivées sont peu nombreuses cette année et les effectifs sont en chute.

Les effectifs prévisionnels par niveau de classes sont les suivants :

- PS : 7 (5 inscrits pour l'instant)
- MS : 7
- GS : 13
- CP : 11
- CE1 : 17
- CE2 : 20
- CM1 : 18
- CM2 : 14
- le dispositif ULIS accueillera 12 élèves, inclus sur différents temps dans les classes.

La répartition des classes devrait être la suivante :

- PS/MS/GS : Mélanie Coupé
- GS/CP : Gaëlle Parot
- CE1/CE2 : Tiffanie Laloge
- CE1/CE2 : Stéphanie Baumard
- CM1/CM2 : Lisa Randonneix
- CM1/CM2 : Julien Levasseur
- et le dispositif ULIS coordonnée par Mme Létrange

Il y a 4 nouveaux enfants qui arrivent sur le dispositif Ulis à la rentrée.

L'allègement des deux classes de CM1/CM2 est dû aux cohortes qui sont disparates.

Il y aura une aesh par classe pour les PS/MS/GS, GS/CP et CE1/CE2.

La classe de GS/CP sera accompagnée d'une ATSEM de 9h à 11h30 chaque matin (5 matinées).
La classe de PS/MS/GS sera accompagnée d'une ATSEM à temps plein.

2) AESH

Actuellement, nous avons 6 aesh rattachées à l'école pour accompagner les enfants ayant une notification d'aide humaine et travailler conjointement avec les enseignant(e)s.

3) Travaux demandés à Mme Mallet

→ **Stéphanie Baumard :**

- le problème de chauffage a-t-il été réglé ?
- la fermeture de la porte de la véranda est de plus en plus difficile

→ **Julien Levasseur :**

- la porte de la classe qui donne sur la cour force énormément : il devient très difficile de l'ouvrir
- le loquet pour bloquer cette dernière est cassé

→ **Virginie Debilde :**

- serait-ce possible d'avoir une lumière au dessus du tableau TBI (comme celle installée au dessus de l'autre tableau) ?
- réparation de la porte de sortie de secours pendant les vacances

→ **Virginie Létrange :**

- serait-ce possible d'avoir des néons moins blancs, moins agressifs, et plus adaptés aux enfants ?

→ **Fabrice Couégnas :**

- le va-et-vient de la classe ne fonctionne pas
- lorsque le vidéo-projecteur est allumé, les enfants ne voient pas : un rideau pourrait peut-être corriger cela

→ **Mélanie Coupé :**

- rafraîchissement des murs de la salle d'eau et du meuble évier
- repeindre les porte-manteaux « arbres »
- repeindre la cage d'escalier qui donne sur la rue

→ **Ordinateurs-photocopieur-internet :**

- les ordinateurs de Mmes Coupé et Létrange et de M. Levasseur vont-ils bientôt être remplacés ? Est ce que ceux qui vont être achetés seront de qualité identique à celui de Mme Maurange ?

→ les ordinateurs seront remplacés à la rentrée et seront dans la même gamme que celui de Mme Maurange

- le problème de photocopieur : les impressions ne fonctionnent pas ou arrivent plusieurs jours après avoir été lancées

- le débit d'internet est plus lent que celui d'avant et pas régulier tout au long de la journée, ce qui peut empêcher la lecture de vidéos, etc

- de nombreux problèmes d'impression, de paramétrage ont subsisté tout au long de l'année malgré les interventions de la société en charge de cela

→ **la sonnette du portail :**

- le visio ne fonctionne pas dans la classe de M. Levasseur (pas d'écran, pas de possibilité d'ouvrir la porte à distance), dans le bureau la sonnerie du portail ne fonctionne pas

- le nouveau système ne fonctionne uniquement jusqu'à la classe de M. Levasseur. Il faut donc se déplacer jusqu'au portail et ainsi laisser la classe seule, ce qui n'est pas réglementaire

4) Projet d'école en cours

Volet 1 → les apprentissages et les parcours des élèves : améliorer les compétences des élèves

→ **vivre ensemble ou éducation morale et civique**

- la mise en place de récréations échelonnées le matin, la mise à disposition du matériel et les règles ont été poursuivies

Volet 2 → les apprentissages et les parcours des élèves : favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive

- les inclusions des élèves du dispositif Ulis au sein des classes et des activités périscolaires ont été poursuivies

Volet 3 : les parcours spécifiques

→ parcours citoyen

- projet commun « égalité femmes-hommes » avec la Mairie et le temps périscolaire sur le thème du sport au féminin en lien avec l'actualité et les jeux olympiques

Un travail a été réalisé avec des intervenants du planning familial, qui sont venus faire une intervention dans les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 sur ce thème.

Les interventions ont eu lieu sur la période 4.

- tous les élèves de CE2 et les élèves de CM1 de Mme Baumard ont assisté à une intervention de la Maïf et ont passé leur permis piéton (période 4)

- les élèves de la classe de CE1/CE2 ont passé le « savoir rouler »

- les élèves de GS/CP et CP/CE1 ont travaillé sur une première approche de la prévention routière « être piéton »

→ parcours éducatif de santé et parcours citoyen

- les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 vont participer à des jeux olympiques et paralympiques organisés par l'USEP le jeudi 27 juin 2024 toute la journée

- le projet randonnée pour les classes de GS/CP et CP/CE1 a été poursuivi et s'est intensifié en période 4 avec une sortie randonnée par semaine

- le projet « randonnée à la porte de mon école », qui consiste en la « réalisation » d'un chemin de randonnée (avec guide papier) par toutes les classes de l'école (avec l'aide de l'usep) sera finalisé l'année prochaine

- les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont bénéficié d'un intervenant escrime tous les lundis de la période 4 (10 séances au total)

- les classes de GS/CP et CP/CE1 ont abordé les risques domestiques (en lien avec la MAE)

Les 3 volets réunis :

- voyage scolaire à St Pardoux de 2 jours et 1 nuit pour les classes de GS/CP et CP/CE1 et les enfants du dispositif ULIS inclus dans les 2 classes, le jeudi 16 et le vendredi 17 mai

- voyage scolaire de 5 jours à Meschers pour la classe de CE1/CE2 et les enfants du dispositif ULIS inclus dans la classe, du lundi 13 au vendredi 17 mai

- zoo du Reynou pour l'ensemble des élèves du dispositif ULIS le mardi 28 mai

- zoo de Beauval pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 et les enfants du dispositif ULIS inclus dans la classe, le vendredi 21 juin

- randonnée et visite au Château de Chalucet pour les classes de GS/CP et CP/CE1 le jeudi 4 juillet

- la sortie à l'aquarium pour la classe de PS/MS a été annulée. Le prix était de 5 euros par enfant (15 euros au total) : certaines familles se sont plaintes du prix, de l'intérêt pédagogique et de l'absence de pique-nique. L'équipe pédagogique s'est concertée et a fait le choix d'annuler la sortie suite à cela.

Les trois parties constituant le conseil d'école souhaitent qu'un mot soit collé dans les cahiers afin d'expliquer les sorties et les subventions, ainsi que pour rappeler que les voyages/sorties scolaires relèvent de choix pédagogiques faits par les enseignants.

En effet, de nombreux parents ont été offusqués par la réaction de certains parents.

→ Dépenses pour les sorties

Nous remercions Farandole pour leur participation de 4000 euros, la Mairie pour leur participation de 1000 euros.

La coopérative a participé à hauteur de 3700 euros.

5) Association des parents d'élèves Farandole

événements qui ont eu lieu :

- vente de chocolats de l'atelier pâtisserie à Feytiat

- soirée en « or » organisée le 23 mars 2024

- vente de plants

- fête de l'école : 28 juin 2024

- l'AG aura lieu le 1er juillet 2024 à 18h30 sous le préau

- mise en place d'une boîte à idées dans le but d'investir sur les idées des enfants, parents, enseignants

6) La mairie

Le budget alloué par la mairie à l'école est le suivant :

- 2000 euros pour les transports
- les transports pour aller à la piscine
- pour l'année scolaire 2024-2025, tous les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 iront à la piscine du 26 septembre au 11 octobre, tous les matins, ce qui fera 10 séances
- il y a eu un très bon retour des parents et enseignants qui ont participé à la session piscine de cette année, avec cette nouvelle modalité de fonctionnement
- 1000 euros pour les sorties et voyages scolaires
- 8800 pour l'achat de matériel scolaire

7) Questions parents

→ **Ecole et Mairie :**

question N°1 : pouvons-nous revoir le positionnement tripartite donnant aux enfants la possibilité d'une prise de goûter pendant la récréation du matin ?

Les enfants qui arrivent tôt à la garderie ont la possibilité de manger.

Les enseignants ne sont pas favorables pendant la récréation. En effet, les textes officiels de l'Éducation Nationale préconisent, que si collation il y a, il faut qu'elle ait lieu 2 heures avant l'heure du déjeuner.

A la rentrée de septembre, il n'y aura plus qu'un service de cantine à midi.

Une réflexion lors du conseil d'école a été mise en place, avec les idées suivantes :

- demander aux élèves leurs ressentis et besoins
- les parents souhaiteraient faire un essai sur une période pour valider ou non les bienfaits d'une collation le matin
- la même collation pour tout le monde
- un accord peut être réfléchi avec la mairie pour une collation à 9h (par exemple fruits de saison préparés)

question N°2 : nous souhaitons comprendre ce manque de stabilité au niveau de l'équipe communale et de l'équipe enseignante

Les enseignants participent au mouvement pour des choix géographiques, d'école et de niveau de classe.

L'ensemble des enseignants n'a pas eu la possibilité de s'exprimer, d'échanger et la communication ne s'est pas faite dans de bonnes conditions avec la Mairie.

M. Le Maire se dit ouvert à la communication et prêt à rencontrer ceux qui le souhaitent.

M. Couégnas rappelle qu'un rendez-vous collectif, suite à une porte non fermée, avait été formulé en octobre et qu'il n'y a pas eu de suite.

M. Le Maire évoque un souci d'ingérence pour lequel il n'a pas fixé de rendez-vous.

Les représentants des parents d'élèves soulignent le fait d'avoir une équipe dynamique et regrettent le départ, à nouveau, de trois enseignants. Ils espèrent que la communication se fera mieux les années suivantes.

→ **Mairie :**

question N°3 : la modification de la tarification des repas des accompagnateurs, lors des sorties scolaires, était-elle prévue de longue date ? Si oui, pourquoi n'en n'avons-nous pas été informés ?

Jusqu'à présent, les parents ne payaient pas leur repas pour les sorties scolaires et mangeaient le même repas que les enfants.

Cette année, il a été demandé que chacun paye son repas.

Il est de plus en plus difficile de trouver des accompagnateurs, et il paraît normal de les remercier entre autre en leur payant leurs repas.

M. Le Maire reposera la question en conseil municipal.

question N°4 : comment expliquer tous ces arrêts à répétition des différents personnels tout au long de l'année ? Est ce qu'il y a un mal-être ? Nous sommes inquiets.

Les personnels communaux qui ont été arrêtés ou qui le sont actuellement, ont un certificat médical délivré par un médecin. Ce sont des arrêts divers.

La Mairie a des rendez-vous avec la médecine du travail : des adaptations du temps de travail et de l'organisation de ce dernier sont mises en place.

La Mairie essaye de maintenir la sécurité au sein de l'école, malgré une organisation sans cesse chamboulée. Elle n'a pas réussi à trouver une situation d'équilibre : il est difficile de trouver un agent pour remplacer les personnes en arrêt et ainsi de gérer cette problématique dans l'urgence.

Les parents d'élèves font remarquer que l'absence d'une ATSEM est handicapant pour la classe de GS/CP. Les enseignants de l'école n'ont pas été consultés quand l'ATSEM a été déplacée de la classe pour faire le ménage. Les représentants des parents d'élèves et les enseignants tiennent à saluer et à remercier l'engagement des employés communaux, dont les emplois du temps varient énormément.

Pour l'arrêt maternité de Mme Anger Maddy (ATSEM de la classe de GS/CP), la Mairie explique qu'elle ne peut pas remplacer à 100 % sur ce poste.

L'intérêt des enfants est prioritaire pour les parents d'élèves et ces derniers se demandent s'il ne serait pas plus intéressant de réduire, sacrifier les ateliers périscolaires (TAP) pour compléter le poste d'ATSEM.

M. Le Maire a expliqué que ce n'était pas aussi simple que cela.

Réponses aux questions supplémentaires :

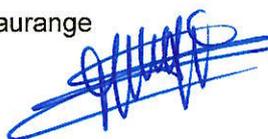
- les pièces de 2 euros, en lien avec les JO, seront données aux enfants la dernière semaine d'école
- les nouveaux élèves de PS : accueil des parents le 4 juillet et visite de l'école en août avec la remplaçante de Mme Coupé
- les listes des classes seront disponibles la dernière semaine d'école, comme l'année dernière

La séance est levée à 20h22

Secrétaire de séance : Virginie Debilde

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'V' and 'D' intertwined.

Présidente de séance : Esther Maurange

A blue ink signature consisting of several horizontal, overlapping strokes.